

PLESCOP MAG'

PRINTEMPS 2025 . NEVEZAMZER 2025

Grand angle :

Le budget 2025



Le verger
citoyen prend
racine !



Hélène Pesson,
artisan Zero
Gaspi

PLE COP
PLE (S) KOB

Edito



Sommaire

- 03 Actualités
- 06 Retour en images
- 09 Verger citoyen
- 11 Budget 2025



- 14 Le Poulpe
- 15 Vie sociale
- 17 Vie économique
- 19 Conseil municipal
- 20 Agenda

UNE COMMUNE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

Chères Plescopaises, chers Plescopais,

Le budget 2025 a été voté lors du Conseil Municipal du 31 mars dans un contexte où, plus que jamais, de nombreux défis doivent être relevés. En effet, l'environnement géopolitique incertain et l'instabilité gouvernementale nous obligent à faire preuve d'une grande prudence. Les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter tandis que les recettes, notamment les subventions, sont revues à la baisse, voire à leur suppression. C'est dans ce cadre complexe que le budget 2025 a été élaboré, avec la ferme volonté, cependant, de maintenir des services publics de proximité de qualité.

Cette année, le budget d'investissement est encore conséquent : plus de 8 millions d'euros seront nécessaires pour financer l'achèvement des équipements structurants, réaliser des travaux de voirie et pour équiper les différents services municipaux. Pour équilibrer le budget, un emprunt sera réalisé sachant que la situation financière de la commune le permet sans dégradation des indicateurs de suivi budgétaire.

Ainsi, le budget 2025 est consacré à l'ouverture de nouvelles infrastructures importantes pour notre communauté.

Le personnel des services techniques et des espaces verts rejoindra un nouveau centre technique municipal. Ce centre, à la fois fonctionnel et moderne, a été conçu pour améliorer les conditions de travail de nos agents municipaux, leur permettant, de fait, d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions de travail possibles.

Par ailleurs, un espace culturel ainsi que deux salles de sport supplémentaires seront mis à votre disposition, enrichissant ainsi notre offre en matière de culture, de sport, de loisirs. Ces équipements contribueront à renforcer le lien social et à offrir des espaces propices à l'épanouissement de tous.

Je suis convaincu que, grâce à notre gestion prudente et à notre engagement collectif, nous pourrons surmonter les défis qui se présentent à nous.

Bien sincèrement.

Pleskobenned ker, Pleskobiz ker.

Votet e oa bet budjed 2025 a-bad Kuzul-kêr an 31 a viz Meurzh. Er maremañ e teleomp tremen a-dreist ur bochad daeoù, muioc'h evit biskoazh. Dav eo domp bout evezhus-bras a-gaoz d'ar blegenn c'heopolitikel diasur ha d'an distabilded a zo get ar gouarnamant. Derc'hel a ra an dispignou monet en-dro da greskiñ, tre ma vez izelaet, pe lamet memes, ar gounidou - dreist-holl ar skoaziadou. Savet eo bet budjed 2025 en ur zerc'hel kont ag an diaezamantou-se, ha neoazh get an ivoul da zerc'hel get servijoù publik tost hag a galite.

Er blez-mañ arre e vo bras a-walc'h ar budjed monet en-dro : oc'h penn 8 milion a euroioù a vo ret evit paeiñ al labouriou da achiuiñ aveadurioù framus, evit kempenn an hentoù hag evit aveiñ razh ar servijoù-kêr. Un amprest a vo graet evit kempouzeziñ ar budjed, rak gellet a ra ar gumun er gober hemp fallaat he merkerioù heuliiñ a-fet budjed.

Get budjed 2025 e vo digoret aveadurioù nevez hag a zo pouezus evit hor c'humuniezh.

D'ar greizenn deknikel kêr nevez ec'h ay gwazourion ar servijoù teknikel ha re an tachadoù glas da labourat. Savet eo bet ar greizenn-se evel un ti akomod ha modern, lec'h ma vo gwelloc'h aozioù labour implijidi an ti-kêr. Ag ar gwellañ e c'hellint kas o c'hefriou da benn enni.

Oc'h penn-tra e vo tri lec'h nevez arall evidoc'h : ur greizenn sevenadurel ha div sal-sport, hag a binvidikay o-zri hor c'hinnig a-fet sevenadur, sport, dudi. Get an aveadurioù-se e vo kreñvoc'h al liamm sokial ha niverusoc'h al lec'hioù ma c'hello pep unan Bourriñ.

Me zo sur e c'hellimp donet da benn ag an daeoù a zo diragomp, a-gaoz ma renomp ar gumun get evezh ha ma lakomp poan razh asamb. A-greiz-kalon.

**Le Maire, Ar Maer,
Loïc LE TRIONNAIRE**


IMPRIM'VERT®



Crédits **Directeur de publication** : Loïc Le Trionnaire .
Rédaction : Service communication et les élus . **Photos** : service communication, les élus, Freepik, Nolwenn Allain. **Traduction bretonne** : Office public de la langue bretonne . **Conception** : Oz'Idéa . **Distribution** : Jean-Claude Bohelay. **Impression** : Imprigraph. Label Imprimvert Papier 100% recyclé, fabriqué en France. **Dépôt légal** : à parution

Correspondants presse Ouest-France : Eglantine Merse - eglantine.merse@yahoo.fr
Le Télégramme : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . **La Gazette du Centre Morbihan** .
Sport : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

Mairie de Plescop. 2 Place Marianne. www.plescop.bzh
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh

Nouveau plan de la ville

Distribué avec ce magazine municipal, découvrez le nouveau plan de la ville réalisé par la société Mediaplus. La municipalité remercie vivement les entreprises partenaires, sans qui ce document n'aurait pas pu voir le jour. Retrouvez dans ce plan, un zoom sur le centre ville, les zones commerciales et le plan général de Plescop, indiquant les sentiers pédestres et lieux clés à découvrir.



De nouvelles plantations à la Coulée Verte



Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Park Nevez, des prairies et quelques arbres ont dû être supprimés. Aussi, des compensations environnementales ont été prévues sur divers sites du territoire communal. En mars, Morbihan Habitat, concessionnaire de la ZAC, a ainsi réalisé la plantation d'arbustes et d'aménagements écologiques au sein de la Coulée Verte des Jardins du Moustoir.

Environ 1,5 km de haies, composées d'essences locales résistantes aux évolutions environnementales, ont été plantés. Une zone d'hibernaculum a également été créée dans le secteur sud pour favoriser la microfaune locale ainsi que des sites de ponte pour encourager leur reproduction.

Ces aménagements contribuent à renforcer la biodiversité du site en préservant et enrichissant la faune et la flore locales.

Fête des voisins

La Fête des Voisins est l'occasion idéale de se réunir entre voisins dans une ambiance conviviale. La date nationale est fixée au vendredi 23 mai 2025.

Comme chaque année, la mairie s'engage à soutenir les habitants en mettant à disposition des tables et des bancs, la priorité étant donnée aux habitants des immeubles. Pour faire connaître vos besoins, une réunion logistique aura lieu **le jeudi 15 mai 2025, 18h**, en mairie, permettant également de retirer des flyers et invitations à distribuer.

Vos demandes peuvent aussi être communiquées par mail à communication@plescop.bzh. Le retrait du matériel réservé aura lieu à l'Espace Le Studer (extérieur).

Parlez-en autour de vous pour rassembler le maximum de participants !



plescop.bzh

PLES
COP
KOB

Lutte contre les frelons asiatiques



Le frelon asiatique n'est pas dangereux pour l'homme (sauf auprès de son nid), mais il constitue une espèce invasive qui remet en cause l'existence d'autres espèces, en particulier les abeilles. Afin de freiner sa multiplication, il est important d'effectuer un piégeage sélectif des reines fécondées (ce sont elles qui construisent et développent les nids) entre les mois de

Pièges à frelons asiatiques : c'est le moment ! de mars jusqu'à début mai

Exemple de piège à fabriquer



Positionner

De préférence sous un arbre, un fruitier ou un arbuste en fleur (hauteur de 1m50 à 3m)

Percer

6 à 8 trous d'1cm de diamètre en haut de la bouteille

Mélangier

100 ml de bière (dont les frelons sont friands), 100 ml de vin blanc (qui est un répulsif pour les abeilles) et 100 ml de sirop

mars et de mai. Les pièges doivent contenir un appât fait de bière, de vin blanc (qui est un répulsif pour les abeilles), et de sirop.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques sur l'espace public, signalez-le rapidement à la mairie ! L'an dernier, certains nids situés à Kerizouet, dans le quartier de l'Hermine et au Petit Moustoir n'ont pas pu être détruits à temps en raison d'un signalement tardif.

Frédéric Guého, policier municipal est le référent :

Tél : 02 30 06 15 08 / 06 31 40 47 20

Mail : policemunicipale@pescop.bzh

Les Marcels à l'Assemblée nationale

Mardi 4 février, à l'occasion de la Journée Mondiale de la lutte contre les cancers, l'association organisatrice des Marcels, "Courir, Marcher pour Donner" a eu l'honneur d'être reçue à l'Assemblée nationale. Invités par la députée Nicole Le Peih, Véronique Forget (secrétaire), Jean-Noël Théraud (vice-président) et Philippe Le Gal (président), ont participé à une table ronde sur le thème « Le patient, au centre du parcours de soin ». Devant 200 invités, ils ont pu faire connaître



leurs actions rendues possibles grâce aux bénéfices de la course Les Marcels à Plescop. Un moment fort de reconnaissance pour l'association, ses organisateurs, bénévoles et partenaires !

Gepetto, garde d'enfants pour horaires atypiques

Vous travaillez en horaires atypiques et avez besoin d'un mode de garde adapté pour vos enfants âgés de 0 à 13 ans ? Gepetto intervient, à domicile, tôt le matin, tard le soir, les week-ends et les jours fériés, le temps que vous trouvez une solution pérenne. La ville de Plescop est partenaire de l'association, en lien avec la CAF du Morbihan, et vous permet de bénéficier du service en étant facturé sur la base de vos revenus.

Etant financeur, le service petite enfance de Plescop reste décisionnaire sur les heures attribuées aux familles plescopaises en accordant une attention particulière à la situation de la famille.

Plus d'informations :

Contact Gepetto : 06 27 02 18 35
coordination@gepetto.net

Les demandes d'accès à Gepetto doivent se dérouler auprès de la mairie :
02 97 44 44 00 / ttual@plescop.bzh.

Charlotte DROUGAT, nouvelle animatrice au Relais Petite Enfance



Charlotte Drougat a pris ses fonctions au sein du Relais Petite Enfance intercommunal situé au sein de la maison de l'enfant « Tamm ha tamm », en janvier dernier. Elle travaille en binôme avec Marion Dugast, animatrice du RPE sur la

commune de Grand-Champ, pour assurer le bon fonctionnement du relais au quotidien et développer de nouveaux projets. Pour l'année 2025, elles proposent des matinées d'éveil et des moments de partage en allant à la rencontre des différents services des communes (pompiers, boulangerie, EHPAD...).

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres qui accompagne parents et professionnels de la petite enfance. Les permanences à Plescop sont les suivantes :

- les lundis de 8h30 à 17h30
- les mardis de 14h à 17h30
- les jeudis de 14h à 18h
- les vendredis de 14h à 17h

Contact :

02 97 60 71 51 / rpe@grandchamp.fr

La Coulée Verte en fête !

À l'occasion de la Journée nationale de la citoyenneté et pour célébrer le printemps, la municipalité organise une journée festive à la coulée verte le samedi 24 mai. Diverses animations vous attendent : pique-nique musical avec Les Simone, déambulation musicale et poétique, jeux et autres surprises. Le programme détaillé sera communiqué prochainement.

Révision du Plan local d'Urbanisme

Un nouveau débat sur les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) aura lieu en séance du conseil municipal le 29 avril 2025. S'en suivront une réunion publique et des permanences en mairie avant l'arrêt du projet de révision du PLU. Les dates et lieux vous seront communiqués ultérieurement via les supports de communication habituels.

Etat civil

Naissances

- Sodal HEMON EHANNO
- Lyès KIES DIERENS
- Élio MEUNIER
- Alix VENRIE

Décès

- Marie-Thérèse BRIENDO
- Janine CALO née JOLY
- Gilbert CHARPENTIER
- Jocelyne DELALANDE
- Martine DEBARD née JUTON
- Gwenn FAOUEN
- André LAUNAY
- Yvonne LE NUEFF née HAMON
- Jeannine LE TALOUR née CAILLO
- Eliane LEVÈQUE née BOUET
- Michel MANGOUÉRO
- Joseph NICOLO
- David RAMPERSAN
- Annick RUCAY
- Pierre SOUREN
- Hervé VENON



60 écoliers sensibilisés aux risques d'internet

Jeudi 13 mars, la police municipale a invité la gendarme Sophie Clein du MCPF (Maison de Confiance et de Protection de la Famille) à intervenir auprès des élèves de CM1 des écoles René Guy Cadou et Sainte-Anne pour les sensibiliser aux risques et dangers d'Internet. Cette action, renouvelée chaque année, s'inscrit dans la politique de prévention en milieu scolaire, menée par la police municipale.



17 jeunes partis au ski !

Du 8 au 15 février, 17 jeunes plescopais, âgés de 10 à 17 ans, ont goûté aux joies de la neige dans le cadre du séjour aux Gets, organisé par le service enfance jeunesse. Au programme : initiation au ski pour les débutants, progression et passage de niveaux pour les plus expérimentés grâce aux cours de l'École du Ski Français, sans oublier des moments de détente et de convivialité avec des descentes en luge, un concours de bonhommes de neige, des veillées animées et un spectacle nocturne. Une semaine riche en découvertes et en émotions !



Roue Waroch : 27ème édition

Du 14 au 16 février, 6 000 festivaliers ont vibré aux rythmes d'une programmation mettant à l'honneur la musique bretonne actuelle et les musiques du monde, avec à l'affiche Fefé, Fleuves et le groupe Plantec. Félicitations à l'association Petra Neue et aux 240 bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous phare.



Multi accueil

Une immersion en breton !

Tous les 15 jours, les « grands » du multi accueil ont la chance de profiter d'atelier breton mis en place par la commune en 2009 et animé par Danielle Budes, directrice du périscolaire. Le rituel commence avec « Skouarnig » la marionnette qui vient chercher les enfants pour l'atelier. Dans un esprit ludique, les enfants naviguent sur les jeux ou l'activité préparée par Danielle qui les accompagne verbalement en breton. A travers des mots simples et des chansons, les enfants peuvent s'initier à des sons et à des mots de cette langue celtique.

Certains enfants mémorisent déjà les mots simples tel que : Demat, Kenavo, deus.

L'immersion dans un environnement bilingue est un excellent moyen de stimuler leur curiosité et leur ouverture au monde.

Lennadenn Vat ! (Bonne lecture !)



Les enfants et Danielle en pleine préparation de leur porte clé en plastique fou.

« Permet aux abeilles de butiner sur les fleurs de ton jardin : les fleurs appartiennent plus encore aux abeilles qu'à l'homme. »

Pythagore

580 av. J.C - 495 av. J.C

Rencontre avec Laurent Gautier

Le mercredi 19 mars, l'écrivain Laurent Gautier s'est rendu à la médiathèque pour échanger avec les élèves de la classe ULIS du collège Anne Frank et les adultes allophones de l'association Pescop Partage Sans Frontières, au sujet de son livre « Ni chien ni méchant ».

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du prix Facile à Lire, en lien avec la démarche engagée par la médiathèque, qui a inauguré en 2023 sa collection Facile à Lire. Cette initiative vise à proposer des ouvrages variés et accessibles afin de redonner à chacun le plaisir de la lecture.





Ecole René Guy Cadou

L'année scolaire suit son cours. Le projet Equalianse dédié à l'apprentissage de l'équilibre alimentaire avec une diététicienne, initié il y a trois ans, prend fin pour la classe de CE1.

Les classes de cycle 2 sont inscrites dans le parcours « école et cinéma » qui comporte 3 films par classe. Toutes les classes ont également participé à un concert proposé par les Jeunesses Musicales de France. Les CM1 ont bientôt démarré leur séquence de voile à Baden et les CM2 se sont réjouis de leur classe de découverte dans le Val de Loire, organisée fin mars.

Bonne surprise pour les élèves : 4 tables ont été installées dans la cour de l'école. Fabriquées par les services techniques, elles ont été installées en février. Les enfants peuvent ainsi dessiner, lire, papoter ou jouer à des jeux de cartes tranquillement pendant les récréations ou le temps méridien ! L'école remercie vivement les services techniques !



Ecole Françoise Dolto

L'école poursuit son projet « Tour du Monde » avec une période 4 dédiée à l'Asie. Les enfants explorent ce continent à travers des activités pédagogiques, artistiques et culturelles.

Ils ont également participé aux rencontres Matern'Athlé de l'USEP dans les gymnases de Plescop et Locmaria-Grand-Champ avec les écoles de Plaudren et du Four à Pain, pour découvrir l'athlétisme sous divers petits ateliers.

Le 21 mars, après une journée déguisée à l'école, le carnaval, organisé par l'Amicale Laïque des écoles publiques de Plescop, a réuni enfants et familles pour un défilé festif dans la ville, suivi d'une soirée animée à la salle polyvalente. Les élèves se sont préparés aux « P'tits Bals Bretons », qui se sont déroulés le 24 mars dans la salle Mouze, avec des séances de danse bretonne hebdomadaires.

Les mois de février et de mars étaient dynamiques, alliant culture, sport et festivités pour nos petits élèves !





Ecole Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne continue d'offrir à ses élèves une éducation dynamique et enrichissante grâce à de nombreuses activités pédagogiques et culturelles.

Les maternelles jardiniers : les plus petits mettent les mains dans la terre avec enthousiasme ! Grâce à leur projet de jardinage, ils découvrent la nature, apprennent à planter et à prendre soin des plantes tout en s'amusant.

Voyage en immersion bretonne : les élèves de CM de la classe bilingue ont eu la chance de partir 4 jours en immersion en langue bretonne. Une expérience unique pour approfondir leur pratique du breton dans un cadre authentique et ludique.

Un carnaval haut en couleur ! Le jour de Mardi-Gras, l'école s'est transformée en un véritable défilé festif ! Déguisements, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants et des enseignants.

Bravo à l'équipe pédagogique et aux élèves pour leur énergie et leur engagement ! Retrouvez toutes les photos de ces beaux moments sur le site de l'école.



Les collégiens engagés contre les stéréotypes

Dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme qui se tient le 8 mars, les élèves de la 5ème D et E du collège Anne Frank ont abordé les enjeux des préjugés, stéréotypes et discriminations.

Ils ont réfléchi à la question de l'égalité filles-garçons à l'école et dans la société et au rôle des nouvelles technologies dans la diffusion de stéréotypes de genre. "Demandez à une IA de générer l'image d'une personne qui bricole ou d'un enfant jouant au football. Malheureusement, vous ne serez pas surpris du résultat", soulignent les élèves. Les collégiens ont proposé des devises telles que : "Pour la santé de l'humanité, stoppez les préjugés", "Sans discrimination, meilleure sera la population !", ou encore "Faisons des pubs et des films avec moins de stéréotypes".

Les élèves rappellent que « les préjugés, tout le monde en a, c'est dans notre nature mais il faut y faire attention car ils faussent notre vision du monde, et mène à l'harcèlement et à la discrimination ».



VERGER CITOYEN

Le samedi 1er mars 2025, une plantation participative a été organisée dans le quartier de Corn-er-Hoet, à proximité de Kermaria. Toute la journée, l'association Clim'Actions, accompagnée du collectif de Plescopais volontaires, puis rejointe par les jeunes élus du Conseil municipal de la Jeunesse, se sont réunis pour mettre en terre une cinquantaine de plants fruitiers (framboisiers, pruniers, poiriers, etc.).



Crédits photo : Nolwenn Allain

Portée par l'association Clim'Actions en partenariat avec la municipalité, cette initiative vise à renforcer la biodiversité locale tout en sensibilisant les citoyens aux enjeux environnementaux. Cette première plantation a rencontré un franc succès grâce à la diversité des échanges, favorisant les liens intergénérationnels.

La diversité des arbres permettra à tous de profiter de cet écrin de verdure riche en biodiversité et permettra aux scolaires d'être sensibilisés à l'environnement durable.

Le saviez-vous ?

Des poches à huîtres ont été récupérées auprès des ostréiculteurs du littoral armoricain et sont utilisées comme solution alternative pour protéger les jeunes plants des dents des chevreuils et des lapins. Elles sont découpées et nettoyées par l'association Acsomur (Activités Solidarité Ménimur) de Vannes !

Merci !

L'appel aux dons de plants fruitiers lancé par la municipalité a rencontré un franc succès de la part des habitants et producteurs locaux, qui se sont montrés généreux. Remerciement particulier au producteur "Chez Freddy", présent au marché des producteurs, pour ses nombreux dons.



BUDGET

2025



Le budget 2025 a été voté lors du conseil municipal du 31 mars dernier. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année à venir. Après une année 2024 placée sous le signe de l'inflation, notamment sur l'augmentation du prix de l'énergie, l'année 2025 s'inscrit également dans un contexte économique instable.



Le point avec Loïc Le Trionnaire, Maire

Dans quel contexte ce budget a-t-il été conçu ?

La dette française a atteint un niveau abyssal, culminant à 3 300 milliards d'euros. Le déficit public, quant à lui, a atteint un record de 175 milliards d'euros, soit 6 points du PIB. Cette situation financière précaire met une pression énorme sur la gestion budgétaire des collectivités territoriales et exige des décisions difficiles.

La baisse des recettes est principalement due à une réduction, voire une suspension des subventions. Par exemple, les subventions du Département ont été suspendues pour le budget 2025, pour combien de temps ? Aujourd'hui nous ne le savons pas.

Ce budget a donc été conçu dans un climat de profonde incertitude économique et financière, nécessitant une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement.

Quelles conséquences sur les dépenses communales ?

Pour investir, il est nécessaire, comme dans un ménage, de réaliser des économies.

Or, à Plescop, les sources d'économie ont déjà été exploitées depuis la hausse de l'énergie et l'augmentation de l'inflation. La consommation d'électricité a été réduite par la baisse du chauffage dans nos équipements publics et l'extinction de l'éclairage plus tôt le soir. Quant aux frais de personnel, ils sont maîtrisés et adaptés aux réels besoins de service de la population. Le seul moyen d'agir repose désormais sur le report sine die des dépenses d'investissement.

Quel est le niveau de la dette ?

Signe d'une gestion saine, le niveau de la dette, **18 € par habitant**, est l'un des plus bas parmi les communes du département. Cette année, nous aurons cependant recours à l'emprunt en raison de la baisse de nos dotations, à hauteur de 600 000 € par an depuis 2022. A cela s'ajoute le retard de rentrées fiscales liées au ralentissement de la construction et l'augmentation des coûts prévisionnels de nos équipements.



Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités de l'équipe municipale.

COMPRENDRE LE BUDGET 2025

16,1 M €

DONT 6,8 M € SECTION fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année : charges générales, charges du personnel, charges diverses



4,6 M €
Impôts et taxes

1,2 M €
Dotations et subventions

819 600 €
Produits des services (restauration scolaire, service de loisirs, médiathèque, etc.)

Le budget communal comprend également des recettes d'investissement à hauteur de 9,2 M, comprenant principalement les subventions d'équipement, le FCTVA, la taxe d'aménagement, etc.



DONT 9,2 M € SECTION investissement

Elle présente les dépenses et les recettes qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels.



3,6 M € Charges du personnel

La municipalité a fait le choix de conserver des services en régie plutôt que celui de la prestation pour de nombreuses missions stratégiques (restauration scolaire, entretien des espaces verts, etc.)

1,4 M € Achats et variation de stocks

Exemple : achats alimentaires, entretien et petits équipements, prestations de services, etc.

600 000 € Autres charges de gestion courante

Exemple: subventions versées aux associations, et la participation au contrat d'association avec l'école privée Sainte Anne, etc.

LES INVESTISSEMENTS POUR 2025



LE POULPE

Livré au printemps, ce nouvel espace dédié à la culture favorise les pratiques artistiques et culturelles. Les associations disposent de salles dédiées à leur pratique, et une programmation culturelle rythmera la vie de la structure.

5,6 M €

En 2025 : 810 000 €
maîtrise d'oeuvre et travaux



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Livré au printemps, le CTM permet aux agents des services Espaces verts, Voirie et Bâtiment-Logistique d'intégrer leur nouvel espace de travail, offrant un cadre de travail optimisé et plus fonctionnel.

3,6 M €

En 2025 : 1,8 M €
maîtrise d'oeuvre et travaux



LA SALLE RAQUETTE "FILETS CROISÉS"

La livraison est prévue à l'automne pour cet espace dédié aux sports de raquette, notamment le tennis de table et le tennis. Très attendu par les associations, ce nouvel équipement permettra d'offrir des conditions optimales pour les championnats sportifs, et de libérer davantage les salles communales.

6,3 M €

En 2025 : 3,9 M €
maîtrise d'oeuvre
et travaux

MAIS AUSSI....

Enfance-jeunesse :

- Remplacement des jeux extérieurs et mobilier de classe de l'école Françoise Dolto
- Acquisition de jeux de cour de l'école René Guy Cadou
- Fabrication de tables extérieures
- Maintien des partenariats sur l'accueil petite enfance (associations Gepetto, Baby Gou Bro gwened, Le Petit Club, relais petite enfance)
- Travaux et acquisition de matériels au multi accueil (financés à 80% par la CAF)

Cadre de vie :

- Révision du PLU
- Programme de politique foncière
- Plan d'aménagement pour l'extension du cimetière
- Programme de travaux de voirie (études mobilité douce, aménagements, signalisation, radar pédagogique)
- Fabrication et réparation ponts de la coulée verte
- Prestation ESAT sur les espaces verts

Associations :

- Maintien des subventions aux associations

Citoyenneté :

- Budget pour les référents de quartier et de village : vos idées comptent ! Comme chaque année, la ville alloue un budget dédié à la vie des quartiers. Participez à l'amélioration de votre cadre de vie en partageant vos suggestions auprès de vos référents de quartier.
- Rendez-vous sur le site internet www.plescop.bzh, rubrique Vie municipale, et "Démocratie participative" pour identifier votre référent de quartier.

Culture :

- Renouvellement du fonds documentaire de la médiathèque
- Programmation culturelle du Poulpe
- Administration générale :
- Renouvellement de matériels informatiques (ville et écoles)
- Renfort de la cybersécurité
- Bâtiment et logistique :
- Acquisition de dalles plombantes pour couvrir les sols sportifs lors de manifestations
- Rénovation Chapelle du Gusquel

ESPACE CULTUREL LE POULPE



L'ouverture de l'espace culturel Le Poulpe approche à grands pas ! Elle se tiendra le dimanche 22 juin, et sera marquée par la mise en lumière d'un projet participatif conçu en collaboration avec les habitants ces derniers mois.

Ateliers "Le corps à corps"



Depuis janvier, et jusqu'à juin, la compagnie artistique Divers Gens poursuit ses rencontres-ateliers auprès des habitants de tous les âges et des associations. Les mois de mai et juin seront particulièrement centrés sur le spectacle d'ouverture du Poulpe du 22 juin, consistant en une déambulation dansée depuis la coulée verte jusqu'à l'espace culturel.

Participez à ce projet collectif !

Les Ateliers "Le corps à corps" sont ouverts à tous et se dérouleront au Poulpe :

- **Ateliers ados-adultes :** les mardis 27 mai, 3 juin, 10 juin et le lundi 16 juin de 18h30 à 20h30, et répétitions communes les mardi 17 juin et vendredi 20 juin.
- **Ateliers parents-enfants :** les mercredis 28 mai, 4 juin, 11 juin, 18 juin de 16h30 à 18h30, et répétitions communes les mardi 17 juin et vendredi 20 juin.
- **Ateliers associations :** les mercredis 28 mai, 4 juin, 11 juin, 18 juin de 18h30 à 20h30, et répétitions communes les mardi 17 juin et vendredi 20 juin.

Pour s'y inscrire, aucun prérequis technique de danse n'est nécessaire !

Informations et inscriptions auprès de la médiathèque :
media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37



Découvrez le Poulpe, le 22 juin !

Le Poulpe ouvrira officiellement ses portes au public le dimanche 22 juin ! Une journée festive et artistique est en pleine préparation !

Au programme :

- 10h30-12h30 : déambulation du projet artistique et participatif "Palpitants" depuis la coulée verte jusqu'au Poulpe, assistez et encouragez nos habitants acteurs de ce projet !
- Restauration sur place
- Animations par les associations plescopaises dans l'espace culturel
- 17h : spectacle des Divers gens "Par Instant...les gens dansent" par la compagnie Les Divers Gens

"Tout commence par des rencontres et des confidences sur des histoires de danse...Dominique, Elisabeth, Patrick, Cathy, Fred...Leurs récits vont prendre vie sur scène et s'incarner à travers deux nouveaux corps ...Côte à côte, ces corps passeurs de mémoire vont faire valser des souvenirs qui ne swinguent plus, faire renaître les soirées oubliées, endiabler ces slows génés et même tenter de créer une aventure collective mouvementée."

Spectacle tout public à partir de 8 ans - Durée 45 minutes - Gratuit, réservation conseillée auprès de la médiathèque : media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37



CENTRE COMMUNAL • D'ACTION SOCIALE •

Plan canicule : inscrivez-vous !



Prévention canicule

Registre des personnes fragiles ou isolées

Le CCAS de Plescop tient, à titre préventif, un registre à destination des personnes âgées et personnes handicapées isolées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement ou simplement de leur âge. Ce registre a vocation à être utilisé en cas d'urgence pour apporter conseil et assistance en cas d'évènements exceptionnels (notamment canicule). Cette inscription est facultative.

Si vous connaissez dans votre entourage des personnes seules, affaiblies par l'âge, la maladie ou le handicap ou si vous êtes vous-même concerné, vous pouvez vous faire connaître, dès à présent.

Aides sociales : le CCAS à vos côtés !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose plusieurs dispositifs pour soutenir les habitants en difficulté.

Aide alimentaire via l'épicerie solidaire

Le CCAS instruit les demandes d'accès à l'épicerie solidaire de GMVA, permettant d'acheter à moindre coût des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, en complément de vos achats habituels. L'orientation se fait sous conditions de ressources.

Accès à la mobilité via la tarification solidaire pour le bus

Vous recherchez ou reprenez un emploi, commencez une formation, participez à un concours loin de chez vous ou êtes dans une démarche d'insertion (inscription à France Travail) ? Une aide peut couvrir une partie de vos frais de transport. L'accès à cette aide est étudié selon vos ressources (quotient familial) en fonction du barème en vigueur voté par Golfe du Morbihan Vannes agglomération.

Autres aides facultatives / secours d'urgence

Si vous vivez une situation ponctuelle difficile (perte d'emploi, surendettement, difficultés financières...), le CCAS peut vous accompagner. Selon votre situation, vous pourrez être orienté vers un travailleur social ou bénéficier d'une aide ponctuelle après l'étude de votre dossier par la commission du CCAS. L'ensemble des aides est sous conditions de ressources et en fonction de composition familiale du foyer.

Les aides pour payer ses factures d'eau - énergie

Face à la hausse des prix de l'énergie, différentes aides ont été mises en place pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie.

- **Le chèque énergie :** une aide au paiement des dépenses d'énergie destinée aux ménages. Cette aide est attribuée en fonction des revenus et de la composition du foyer. Elle permet de régler les factures d'énergie liées au logement, certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement. Aucune démarche n'est à réaliser pour le recevoir, il est envoyé automatiquement selon vos informations transmises lors de votre déclaration d'impôt.

Les prochains rendez-vous

29 avril :

atelier jeux proposés par les bénévoles du CCAS

14 mai :

repas intergénérationnel et animation Unis Cité - en partenariat avec le CCAS

15 mai, 5 juin,

26 juin :

ateliers tricot-couture porté par Familles Rurales - en partenariat avec le CCAS

6 juin :

animation Unis Cité - en partenariat avec le CCAS

25 juin :

repas intergénérationnel au restaurant scolaire



Les repas intergénérationnels rencontrent toujours un vif succès auprès des seniors et des jeunes, offrant un moment convivial où échanges, rires et bienveillance sont au rendez-vous.

1 action

1 action Ciné Séniors par mois au Cinéville de Vannes (un mardi après midi - date fixée par le cinéville)

- L'aide du Fonds Energie Eau :** Le CCAS, par délégation du Conseil Départemental du Morbihan, soutient les personnes en difficultés par l'intermédiaire du fonds solidarité logement (FSL). Si vous rencontrez une difficulté dans le paiement de vos charges d'énergie ou d'eau, une aide peut vous être attribuée – aide sous critère de ressources (ex pour une personne seule : 350 € d'aide maximum).

Le micro-crédit social

Le micro-crédit est un prêt destiné aux particuliers plescopais ayant un projet ou un besoin, n'ayant pas accès au crédit bancaire classique et disposant d'une capacité de remboursement.

Pour que cette aide se mette en place, le CCAS vérifie les conditions d'éligibilité et le projet de financement clairement identifié.

Les objets susceptibles d'être financés :

- mobilité dans le cadre de l'emploi de manière générale (achat de scooter, mobylette, véhicule...)
- formation au permis de conduire ;
- aide au logement et/ou à la personne ;
- situations exceptionnelles (chaque situation sera étudiée au cas par cas).

Il convient de préciser que le rachat de dettes et le remboursement d'autres crédits ne pourront être financés. Le montant du prêt peut aller de 300 à 8 000 € pour une durée de 6 à 84 mois.

Autres aides administratives / sociales

Le CCAS peut également vous aider dans vos démarches d'aides administratives diverses (dossiers Allocation Personne Âgée, aides sociales, carte mobilité inclusion, aide à la constitution de CV, accès à la Complémentaire Santé Solidaire...).

Cohabitation intergénérationnelle : partagez bien plus qu'un toit !

L'association 1 Toit 2 Générations Morbihan, partenaire du CCAS de Plescop, met en relation des jeunes de moins de 30 ans en recherche d'un logement avec des hébergeurs âgés de 50 ans et plus, disposant d'une chambre à leur domicile.

La cohabitation intergénérationnelle solidaire repose sur l'échange volontaire entre deux personnes qui s'entraident et partagent des temps en commun. C'est un dispositif sur-mesure, avec deux formules types adaptées selon les besoins de chacun.

Pourquoi accueillir un jeune ?

- Vivre une expérience de convivialité et de solidarité
- Prévenir l'isolement et favoriser le maintien à domicile
- Bénéficier d'une présence rassurante et sécurisante
- Donner un coup de pouce à un jeune qui cherche un logement
- Bénéficier d'un soutien moral pour l'hébergeur, et d'une veille passive pour sa famille
- Optimiser les dépenses énergétiques et lutter contre la sous-occupation des logements

Vous souhaitez devenir hébergeur et accueillir un jeune dans un esprit d'entraide et de partage ? Toute l'année, les jeunes cherchent un logement pour la rentrée scolaire, un emploi ou une formation !

Un café découverte sera proposé **le 12 mai prochain, à 14h**, à la mairie de Plescop pour connaître les modalités de ce dispositif.

Informations et inscriptions :

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Plescop, 2 Place Marianne 56890 Plescop
Téléphone : 02 97 44 44 00
Mail : accueilsocial@plescop.bzh



dans la VILLE

Hélène Pesson obtient le label Artisan Zéro Gaspi !



Hélène Pesson a lancé son restaurant Cook'n boc en octobre 2019, en centre-ville. En janvier dernier, elle a reçu le label Artisan Zéro Gaspi délivré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne en partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). Une belle reconnaissance pour cette restauratrice passionnée, qui a grandi avec des valeurs écologiques et responsables, et dont l'engagement se reflète désormais dans sa cuisine.



Qu'est-ce qui vous a motivée à obtenir ce label ?

Depuis toujours, ma famille - grands-parents et parents - jardine, composte et limite les déchets.

J'ai grandi avec cette philosophie et l'ai naturellement intégrée à ma vie, aussi bien personnelle que professionnelle. En 2019, j'ai lancé Cook'n Boc avec le concept de plats servis dans des bocaux consignés, à consommer sur place ou à emporter. Je propose une cuisine de saison, locale en collaborant avec des commerces et éleveurs locaux, dont des Plessopais. Lorsque la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne m'a contactée pour me présenter le label, cela m'a paru comme une évidence d'y adhérer. La gestion des biodéchets fait partie intégrante de mon travail.

Comment s'est déroulée l'obtention du label ?

J'ai passé un audit basé sur une grille de questions qui s'est suivi d'une notation globale. Comme j'avais déjà mis en place de nombreuses bonnes pratiques, le plan d'actions qui en a découlé était minimal. J'ai également participé à une journée de formation avec cinq autres restaurateurs locaux, un moment d'échange enrichissant qui nous a permis de mieux comprendre le circuit de gestion des déchets de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA).

Quelle est votre démarche pour limiter le gaspillage au quotidien ?

Depuis le lancement de mon entreprise, le zéro gaspi a toujours été une priorité. La réduction des déchets a été prolongée également pour notre service traiteur, où nous privilégions des plateaux et glacières consignés pour limiter les déchets. En cuisine, nous épluchons les légumes que lorsque c'est nécessaire, ce qui nous fait gagner du temps et réduit les déchets végétaux. Les restes sont ensuite compostés chez moi. Je suis attentivement les ventes du lundi midi : si certains plats ne rencontrent pas de succès, j'adapte les menus pour éviter les pertes. Nous nous ajustons en permanence !



Que représente pour vous, d'être Artisan Zéro Gaspi ?

C'est une belle reconnaissance pour l'entreprise, son engagement anti-gaspi et ses valeurs. Cela a aussi renforcé les échanges avec les salariés, en donnant encore plus de sens à leur travail. Les clients sont également ravis de voir Cook'n Boc valorisé. J'ai eu le plaisir d'échanger avec eux et de répondre à leurs questions avec un grand plaisir !

Nouvelles entreprises

Dressing de Coco

Prêt à porter



Après un premier magasin à Plumelec, Le Dressing de Coco s'installe à Plescop et inaugura sa nouvelle boutique le 25 avril en centre-ville. Spécialisé dans le prêt-à-porter, le magasin propose un large choix de vêtements, bijoux, sacs et accessoires.

2 Place de l'église
Tél : 09 55 39 04 94
Mail : cloe.brunet@me.com
Site internet :
www.ledressingdecoco.fr

QG Mental

Accompagnement en préparation mentale



Philippe Guérin propose un accompagnement en préparation mentale qui s'adresse aussi bien aux sportifs (haut niveau et amateur) mais aussi aux "conquérants", étudiants, artistes, dirigeants, arbitres...à toutes

les personnes souhaitant libérer leur potentiel.

Tél : 07 82 75 08 28
Mail : philguerin@qg-mental.com
Site internet : www.qg-mental.com

CYNANE

Vente de dispositifs de sécurité personnelle



Cynane propose des solutions de sécurité personnelle accessibles à tous. Alarmes sonores et boutons SOS 4G, simples à utiliser, s'intègrent naturellement dans votre quotidien, que vous soyez chez vous, en activité ou en déplacement, avec des accessoires pratiques et discrets.

Tél : 07 83 36 61 52
Mail : lucille@cynane.fr
Site internet : www.cynane.fr

Eglantine Merse

Ostéopathe animalier



Églantine Merse propose des consultations d'ostéopathie animale à domicile pour chiens, chats, chevaux et vaches. L'ostéopa-

thie animale permet d'améliorer le confort de votre compagnon en agissant sur la gestion de la douleur, la croissance, le vieillissement ou encore la récupération post-opératoire. Pour les animaux d'élevage, elle peut aussi contribuer à la productivité et à la performance.

Tél : 06 26 55 34 11
Mail : eglantine.merse@yahoo.fr

Ty Paper

Assistante administrative indépendante



Tiphaine Le Goff accompagne les entreprises dans leur gestion administrative courante, pré-comptabilité, et coordination des dossiers. Elle optimise leur quotidien en apportant souplesse, efficacité et gain de temps, sans les contraintes d'un emploi salarié.

Tél : 06 81 09 20 53
Mail : tiphainelegoff56@hotmail.fr
Site internet : www.typaper.fr

BIENVENUE!

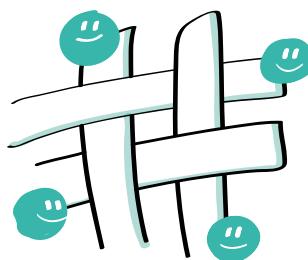
C'EST VOTÉ



SIGNATURE D'UNE CONVENTION avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour la mise à disposition de composteurs partagés

La ville mettra à disposition gratuitement des emplacements identifiés avec GMVA pour la mise en place de composteurs partagés sur les espaces publics identifiés. Elle s'engage au sein de la convention à l'utilisation de l'espace vert identifié pour la pratique du compostage partagé, l'entretien des abords du site, à l'information des usagers ou encore l'utilisation des éventuels surplus de compost au sein des espaces verts communaux.

RECOURS AUX BÉNÉVOLES



Un bénévole est celui qui, en sa seule qualité de particulier, apporte une contribution effective et gratuite à un service public dans un but d'intérêt général. Il peut être amené à accompagner les actions de la collectivité dans différents contextes : de façon régulière (au sein de la médiathèque par exemple), occasionnels (lors d'une manifestation, ...) ou en cas d'urgence (lors de situations de

crises, ...).

Le conseil municipal a voté en faveur du recours au bénévolat pour toute situation jugée pertinente. La convention permettra de cadrer, limiter les champs d'action du bénévole et rappeler les droits et responsabilités des parties.

Une vérification de l'aptitude, des compétences et de la moralité des personnes sera appliquée avant toute signature de convention par le Maire.

Sortir à PLESCOP

Avril

26 avril

Chasse aux oeufs

Organisé par le CMJ et service enfance jeunesse
Espace Mouze

26 avril au 3 mai

Exposition

Méli Mel'eau

Chapelle Saint-Hamon

Mai

3 mai

Atelier d'imagination avec Naoux

A partir de 6 ans - sur inscription
Médiathèque L'Ancre

10 mai

Marche d'improvisation par Théâtre à Plescop

Espace Le Studer

24 mai

Spectacle "Au pied de l'Arc en ciel"

Pour les 0-5 ans - sur inscription
Médiathèque L'Ancre

"La coulée verte en fête"



Aux jardins du moustoir

Un évènement
familial pour se
retrouver autour
d'animations :
pique-nique, déambulation
musicale, concert, etc.

23 mai

Fête des Voisins

Juin

Tout le mois

Exposition

"Flâneries urbaines"

Médiathèque

7 juin

Manifestation

Danses et Culture Bretonnes
Salle polyvalente

15 juin

Fête des écoles publiques

Ecole René Guy Cadou
/ repli complexe sportif

16 juin

Don du sang

Salle polyvalente



Distribution de composteur

Par GMVA

Espace Le Studer
(sur inscriptions)

21 juin

Fête de la Zik

par Petra Neue
Place Marianne (repli salle
polyvalente)

22 juin

Ouverture de l'espace culturel Le Poulpe

28 juin

Jeun'en sport

Complexe sportif

Pour les 5-15 ans, découverte et
pratique des sports proposés par
les associations plescopaises !



29 juin

Kermesse de l'école Sainte-Anne

Ecole Sainte-Anne / repli
complexe sportif

Juillet

2 et 9 juillet

Les Transats

Pour connaître les dates de
championnats des associations
sportives, rendez-vous sur leur
site internet :

ESP Basketball : www.espbball.fr

ESP Football :
@E.S.PlescopFootball (Facebook /
Instagram)

ESP Handball :
www.plescophandball.fr

Plescop Meucon ES Tennis :
<https://tenup.fft.fr/club/52560481>

ESP Tennis de Table :
www.tennis-de-table-plescop.fr

